

Mata Utu, le 4 juin 2021

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## De nouvelles mesures de déconfinement applicables du lundi 7 juin au dimanche 20 juin 2021 à minuit

Le suivi de la situation sanitaire du Territoire a été présenté aux membres du COMIS le mercredi 2 juin : Il est confirmé l'absence de nouveau cas positif depuis le 1<sup>er</sup> avril à Futuna et le 26 avril dernier à Wallis.

Les mesures de déconfinement progressif peuvent donc aborder une nouvelle étape à partir du lundi 7 juin.

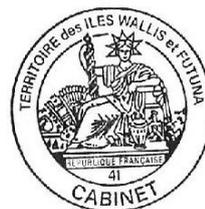
Seront autorisés :

- les rassemblements sur la voie publique ou dans les espaces publics jusqu'à 50 personnes.
- l'ouverture des restaurants, cafés, bars et débits de boissons uniquement en espace extérieur et sur des places assises dans la limite de 50 % de la capacité d'accueil de l'établissement et dans le respect d'un protocole spécifique (notamment en maintenant une distance d'un mètre entre chaque table, et en limitant 6 convives à une même table).
- l'organisation des messes tous les jours avec une jauge fixée à 50 % de la capacité d'accueil et seulement à 5h30.

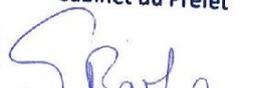
Demeurent interdits :

- l'accueil dans les bingos
- l'accueil dans les gymnases et équipements sportifs et couverts
- les sports de combat, de contact, ainsi que les activités sportives et de loisirs en salle.

Toutefois en raison du taux de vaccination encore insuffisant pour une protection efficace de la population, cette nouvelle phase de déconfinement doit s'accompagner du respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale, incluant le port d'un masque chirurgical et la distanciation physique d'au moins deux mètres entre deux personnes, dites « mesures barrières », doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance.



La Cheffe des services du  
Cabinet du Préfet

  
Elizabeth BARKA-LAMOUR

Contact presse :  
Elizabeth BARKA-LAMOUR – Cheffe des services du cabinet du Préfet  
+00681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr